

Vendôme

LE MAG

À la une

Taxe foncière, 0% d'augmentation depuis 2014

Urbanisme

Le nouveau visage du faubourg Chartrain se dessine !

Supplément

Tout savoir sur la 9^e édition d'Abbaye On Ice



RETOUR EN IMAGES

UNE FOULE IMMENSE

POUR LE TOUR VIBRATION

À VENDÔME

4 | RETOUR EN IMAGES

9 | EN BREF

10 | À LA UNE

- Taxe foncière, 0% d'augmentation depuis 2014
- Propriétaire de chien ? Ce que vous devez savoir
- Risques naturels : la ville aux côtés de ses habitants

14 | PORTRAIT

- Vos nouveaux commerces à Vendôme

16 | DOSSIER

VENDÔME S'ENGAGE POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



22 | URBANISME

- Le nouveau visage du faubourg Chartrain se dessine !
- Un appel à projet pour concevoir le futur Quartier gare

24 | PATRIMOINE

- La tour de Poitiers retrouve toute sa splendeur

25 | AGENDA

- Les prochains événements

26 | TRIBUNES

27 | INFOS PRATIQUES

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM AVEC #JAIMEVENDOME 📷 📸

Chère Vendômoise,
Cher Vendômois



profiter d'un plateau d'artistes, dans un lieu adapté et qui nous permettra dans le futur de proposer d'autres événements.

L'été qui s'est achevé nous a offert une météo étonnante. Tandis que le sud de la France souffrait de la canicule, à Vendôme, un peu épargnés nous attendions un peu de pluie espérant ainsi éviter la sécheresse. Malheureusement, il n'en fut rien et notre été fut ponctué par les différents arrêts sécheresse pour protéger nos nappes phréatiques et nos cours d'eau. Jamais le Loir ne fut aussi bas, jamais nos nappes phréatiques ne furent autant mises à dure épreuve et n'ont nécessité de chacun d'entre nous des efforts pour ne pas épuiser cette ressource si importante, à titre individuel, mais aussi collectivement.

Nous voilà maintenant en automne. Si la rentrée scolaire s'est passée normalement dans presque toute les écoles, sans fermeture de classes, il faut surtout nous réjouir des combats que nous avons mené pour sauver le bureau de poste des Rottes et notre maternité.

Les deux sont sauvés ! C'est non seulement un soulagement, mais aussi, en tant que maire, une fierté que d'avoir su porter le fer, accompagné et soutenu par notre député, le Président du conseil départemental, mais aussi l'État, pour que d'une part, soit maintenu un service public essentiel et d'autre part, que l'offre médicale sur notre territoire soit maintenue.

Cette nouvelle donne nous oblige tous à revoir nos fonctionnements et à nous adapter.

Cela relève du dynamisme de notre commune, il en est pour ces combats comme pour notre urbanisme. J'en veux pour preuve la requalification du faubourg Chartrain, dont la première phase s'achève et nous donne une idée de ce que sera cette artère de notre ville d'ici quelques mois.

Pour notre collectivité, c'est adapter nos plantations afin qu'elles soient moins gourmandes en eau, mais aussi aux moyens que nous mettons pour nettoyer la ville. Il y a un juste équilibre entre limiter nos consommations et maintenir nos exigences quant à notre fleurissement et la propreté de nos espaces publics. L'enjeu, vous le découvrirez à la lecture de notre dossier réside, entre autres, dans la bonne gestion de nos cours d'eau.

Durant ces travaux nos commerces sont ouverts et je vous invite à continuer à y faire vos achats et à participer à leur tombola !

Un été qui s'est aussi clôturé par le concert du Tour Vibration où nous avons été plusieurs milliers à

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme



Vendôme LE MAG

Éditeur : ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard 41100 Vendôme
02 54 89 42 00 - courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard
Directeur de la communication : J-P. Boutaric
Rédacteur en chef : Romain Dalby

Graphiste : Julie Annezo
Crédits photos : IOA Production p.1, p.6-7 ;
4.1 Production p.3-5, p.10, p.17, p.21, p.24 ;
Romain Dalby p.5, p.16-17, p.19, p.22 ;
Julie Annezo p.4 ; Julien Deschenes p.23

Impression : imprimerie ISF - 41000 Blois
Tirage : 12 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1168-4526



Site internet
www.vendome.eu



Facebook
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram
[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)



↑→ C'est un programme riche et totalement gratuit qui, vendredi 19 et samedi 20 mai, a été proposé à tous les Vendômois et aux quelques 500 allemands venus fêter le 50^e anniversaire du jumelage entre la ville et Gevelsberg en Allemagne.



↑ La ville de Vendôme participe comme chaque année à la campagne annuelle de sensibilisation et de collecte de fonds « Octobre rose » qui vise à sensibiliser à la prévention pour la lutte contre le cancer du sein. Pour l'occasion, le bâtiment Régence sur l'esplanade Rochambeau s'est paré de rose.



↑ Cette année encore fut célébré la libération de Vendôme le 11 août 1944. Une cérémonie émouvante pour honorer le courage et la résilience de ceux qui ont combattu pour sauver la France.

→ Le 2 septembre a eu lieu le traditionnel rendez-vous de la rentrée, Vendôme à la folie. Une journée dédiée à la découverte des associations locales et sportives dans le parc Ronsard, mais aussi l'occasion de flâner dans la ville pour parcourir la braderie ou assister à la Duck race.



→ Le 14 juillet, le ciel s'est paré de mille étoiles scintillantes pour célébrer la fête nationale. Le feu d'artifice a encore une fois tenu toutes ses promesses avec 20 minutes de spectacle pyrotechnique au rythme des musiques actuelles.



←↑ Présent pour la super-spéciale du Rallye Cœur de France à Vendôme, le samedi 30 septembre, le champion de Formule 1, Esteban Ocon à peine sorti de voiture s'est rendu disponible pour échanger avec les fans et se prêter à une séance d'autographes improvisée.

Une foule immense pour le Tour Vibration à Vendôme!



↑ Les sourires, les danses endiablées et les applaudissements nourris ont créé une atmosphère électrisante tout au long de cette soirée.

Le samedi 9 septembre dernier, Vendôme a vibré au rythme du Tour Vibration, un événement musical qui a su séduire un public de tous âges. Des grands-parents aux plus jeunes enfants, tout le monde était là pour partager l'expérience musicale. Plus de 8 000 personnes ont ainsi convergé vers les Grands-Prés en cette chaude journée de septembre, créant une ambiance électrisante, mais dans un esprit de fête et de rassemblement. Vibration avait réuni pour cette soirée un line-up d'artistes talentueux qui ont enflammé la scène montée pour l'occasion, chacun apportant sa propre énergie et sa

musique unique pour enchanter le public. Après un set de DJ mené par Yaniss, ce sont enchaînés sur scène, Sola, Zaoui, Broken Back, Ronisia, Héritage Goldman, Hervé et enfin Christophe Willem en clôture de la soirée. Le succès du Tour Vibration n'aurait pas été possible sans la volonté des élus et l'engagement des équipes de la mairie de Vendôme. L'organisation parfaite, la logistique bien pensée et la sécurité assurée ont contribué à faire de cet événement une soirée mémorable pour tous. Le Tour Vibration est une première qui restera sans aucun doute gravée dans l'esprit des Vendômois.

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX ET NOMBREUSES À RÉAGIR SUR FACEBOOK

« Génial, merci beaucoup, c'était top ! J'ai dansé du début jusqu'à la fin, une soirée de folie à refaire. Merci pour tout. Excellente soirée ! » Janell B.

« C'était super ! Toutes les générations ont swingué, organisation au top ! Un plaisir de consommer sur place avec nos food-trucks préférés... » Sylvie F.

« J'ai passé une excellente soirée, merci à la ville de Vendôme, ça fait un bien de fou » Moune D.

↓ Zaoui a fait vibrer les Grands-Prés avec ses paroles percutantes et son énergie contagieuse.



↓ Broken Back et sa voix reconnaissable ont enchanté la foule avec un son électro-folk entraînant.



↑ Héritage Goldman a rendu un hommage envoûtant aux chansons intemporelles de Jean-Jacques Goldman, en les interprétant avec passion et talent.



↑ La performance énergique d'Hervé et son style pop-rock unique ont fait bouger la foule.



← En tête d'affiche, Christophe Willem a clôturé la soirée en beauté. Sa voix exceptionnelle et sa présence charismatique ont ravi le public.

Nos partenaires font briller le Tour Vibration

La ville de Vendôme souhaite remercier l'ensemble des partenaires, dont la générosité et le soutien ont été essentiels pour la réalisation de cet événement exceptionnel. Votre engagement et votre confiance ont contribué à faire de cette soirée une réussite inoubliable.



VICTOIRE POUR LE BUREAU DE POSTE DES ROTTES!

La décision était attendue avec impatience, La Poste a confirmé que le bureau du quartier des Rottes ne fermerait pas comme annoncé plus tôt dans l'année. Ainsi grâce aux actions conjointes et aux négociations menées par Laurent Brillard, maire de Vendôme, Christophe Marion, député, et le soutien du sous-préfet, François Jouffroy, La Poste est revenue sur sa décision et a décidé de maintenir l'offre postale sur le quartier. Alors que la municipalité a décidé de renforcer sur le quartier des Rottes l'offre de services publics au travers de la création, d'ici quelques mois, d'un guichet unique, le maintien de ce service de proximité montre qu'aucun combat n'est perdu d'avance quand il s'agit de l'intérêt collectif. Dans une ère où les services postaux traditionnels sont constamment remis en question par les avancées technologiques et la montée en puissance des communications numériques, cette annonce est une bouffée d'air frais pour la ville...



RENTÉE 2023: STABILITÉ ET ENGAGEMENT DANS LES ÉCOLES

En cette rentrée scolaire 2023-2024, ce sont au total 1 400 élèves qui ont repris les chemins de nos écoles maternelles et élémentaires. C'est un moment d'excitation et de découvertes pour nos jeunes apprenants, mais c'est également l'occasion de saluer le personnel dévoué qui travaille sans relâche pour offrir une éducation de qualité. Enseignants, animateurs du périscolaire, agents d'entretien et de restauration, tous sont prêts à accompagner les enfants dans leur parcours d'apprentissage. Afin d'accompagner le fonctionnement des écoles sur l'année scolaire, la ville apporte son soutien financier à hauteur de 41 euros par élève en école maternelle, 45 euros par élève en école élémentaire et enfin 74 euros par élève en classe d'ULIS école. Ces budgets alloués aux écoles sont des soutiens précieux pour les familles et leur pouvoir d'achat. En effet, ces aides sont dédiées à l'acquisition de fournitures scolaires et au fonctionnement des écoles pour la rentrée et tout au long de l'année.



UNE NOUVELLE PERMANENCE POUR LE MAIRE

Afin de favoriser le contact direct avec ses concitoyens, le maire propose une nouvelle permanence dans le quartier sud de Vendôme. Désireux de vous offrir un espace d'écoute privilégié, Laurent Brillard vous invite dès le mois de novembre à participer à ces rencontres sur rendez-vous, qui auront lieu chaque dernier mercredi du mois à partir de janvier 2024, de 10 h à 12 h dans la salle Gabriel Fauré. Venez présenter vos projets, discuter de vos préoccupations et de vos idées pour la ville. Pour réserver votre créneau, il vous suffit de contacter le cabinet du maire au 02 54 89 42 02.



SENSIBILISER ET RAPPELER L'IMPORTANT DE LA ZONE 30

La sécurité routière en milieu urbain est une préoccupation majeure qui touche chaque citoyen, qu'il soit piéton, cycliste, motocycliste ou automobiliste. Ainsi, et malgré les années passées depuis sa mise en place, il est essentiel de rappeler l'importance de la zone 30 dans l'hyper-centre et plus globalement du respect des limitations de vitesse sur l'ensemble de la ville de Vendôme. En soutenant cette mesure et en la respectant, les automobilistes contribuent activement à faire de la ville un lieu où il fait bon vivre et se déplacer. Cette vitesse réduite, associée à des aménagements de voirie (disposition de plateaux surélevés, traçage au sol de pistes cyclables, création de priorités à droite, etc.), permettent de partager les espaces et de redonner toute leur place aux piétons et aux mobilités douces. Une vitesse diminuée réduit aussi le bruit de la circulation, contribuant ainsi à un environnement plus apaisé et un meilleur cadre de vie pour les habitants. La sécurité ne doit jamais être prise pour acquise, il est toujours bon de le rappeler.



TAXE FONCIÈRE, 0% D'AUGMENTATION DEPUIS 2014

Il y a quelques semaines, les contribuables ont reçu l'avis de taxe foncière, un document fiscal d'importance qui ne s'adresse qu'aux propriétaires et qui constitue un maillon essentiel dans l'économie des collectivités locales. Cette année, nombre d'entre vous ont sans doute été pris de court en constatant une augmentation significative de cet impôt. Les raisons de cette hausse sont à rechercher au niveau national, dans un contexte de forte inflation. À Vendôme, il a été décidé de ne pas augmenter ce taux depuis 2014 malgré ces hausses. Le Conseil municipal a voté le même taux communal inclus dans la taxe foncière afin de soutenir, notamment, le pouvoir d'achat des Vendômois.



Le taux n'augmente pas, les bases oui

Elle résulte de la réévaluation des assiettes sur lesquelles sont indexés les différents taux des taxes locales, une décision prise au

niveau national. En 2023, l'administration fiscale a procédé à une révision de ces valeurs ce qui correspond à une augmentation de 7,1 % des bases par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est applicable à l'échelle du pays, ce qui signifie que même si votre propriété n'a

pas changé, la valeur locative cadastrale, c'est-à-dire le niveau de loyer annuel théorique qu'une propriété pourrait produire si elle était louée, a augmenté de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.

Soutenir les collectivités territoriales

La taxe foncière est un impôt local en France qui sert principalement à financer les collectivités locales, notamment les communes et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Elle permet de couvrir les dépenses liées aux services publics locaux, tels que les écoles, les infrastructures routières, les équipements sportifs, les parcs publics ou encore les actions sociales. Bien que la réévaluation de la taxe foncière puisse être déconcertante, il est essentiel de garder à l'esprit que ces fonds servent au bien-être de notre communauté et au développement de notre ville et par conséquent à garantir un financement équitable des services publics pour l'ensemble de la population.



Le calcul de la taxe foncière



1- LA BASE (VALEUR LOCATIVE)

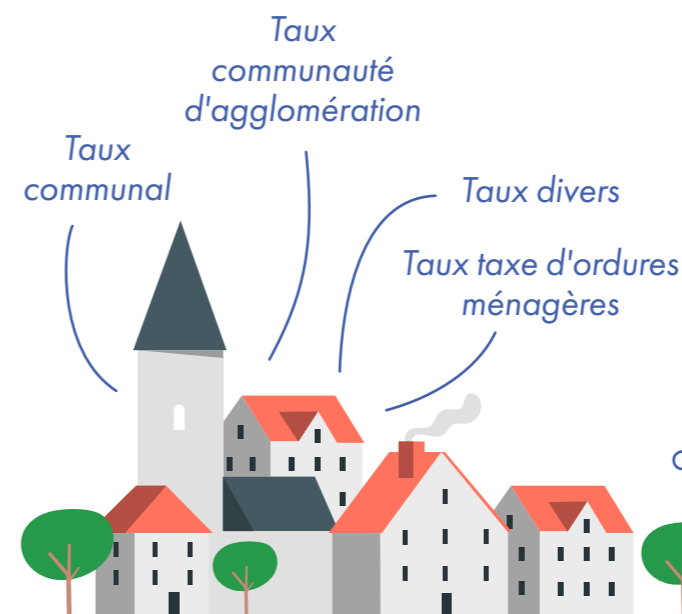
Elle correspond au montant d'un loyer théorique si le bien était loué.



2- LE COEFFICIENT DE REVALORISATION

Le coefficient est voté chaque année par le gouvernement dans le cadre de la loi finances. Cette année, la base (valeur locative) de la taxe foncière va augmenter pour tous.

Augmentation de la base de 7,1 % appliqué pour 2023



3- LE TAUX D'IMPOSITION VOTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

Chaque année, le taux d'imposition résulte des barèmes fixés par les communes et communautés d'agglomération.

Taux de 52,64 % pour Vendôme inchangé depuis 2014

= LA TAXE FONCIÈRE EST L'ADDITION DES DIFFÉRENTS MONTANTS

PROPRIÉTAIRE DE CHIEN? CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Les chiens, nos fidèles compagnons à quatre pattes, occupent une place spéciale dans la vie de nombreux Vendômois. Cependant, il est important de se rappeler que certaines races sont réglementées en raison de leur potentiel de dangerosité supérieur à d'autres. En France, la loi encadre la possession de chiens en fonction de leur catégorie et cela implique des déclarations obligatoires en mairie pour les propriétaires, retrouvez les coordonnées du guichet unique en fin d'article.

Les catégories à déclarer

En France, les chiens sont classés en deux catégories principales : les chiens de 1^{ère} catégorie, tels que les staffordshires terriers, american staffordshires terriers (pitbulls) ou mastiffs, et les chiens de 2^e catégorie, comme les rottweilers et les tosas. Les chiens de 1^{ère} catégorie sont considérés comme des chiens « d'attaque », tandis que les chiens de 2^e catégorie sont des chiens « de garde et de défense ». Les propriétaires

de chiens de 1^{ère} catégorie doivent effectuer plusieurs déclarations en mairie : une déclaration d'acquisition lors de l'achat du chien, une déclaration annuelle pour mettre à jour le fichier canin, et souscrire une assurance responsabilité civile spécifique pour couvrir les dommages potentiels causés par leur chien. Les propriétaires de chiens de 2^e catégorie sont soumis aux mêmes obligations de déclaration et d'assurance.

Pour une cohabitation harmonieuse

Il est important de noter que le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions sévères, telles que des amendes et la confiscation du chien. Se conformer à ces réglementations est essentiel pour assurer la sécurité de tous et prévenir tout risque d'accidents potentiels. Ces démarches garantissent une cohabitation harmonieuse des chiens potentiellement dangereux avec la société tout en assurant la sécurité de tous.



Pour accéder au guichet unique :
hôtel de ville et de communauté,
parc Ronsard ou mairie annexe,
42 ter, avenue Jean Moulin
Téléphonez au 02 54 89 42 00
Adressez un mail à
guichetunique@catv41.fr



RISQUES NATURELS: LA VILLE AUX CÔTÉS DE SES HABITANTS



Inondations, mouvements de terrain, feux de forêts, tempêtes, canicules, grand froid : autant de risques naturels peuvent toucher à tout moment notre commune. Même si le Loir est peu sorti de son lit depuis 2004 à Vendôme, le risque inondation reste omniprésent. La réglementation des Plan de prévention des risques (PPR) permet au quotidien d'adapter les constructions à ce phénomène. Les érosions des coteaux se poursuivent naturellement et quotidiennement, provoquant des mouvements de terrain. L'entretien de la végétation est primordial pour limiter l'augmentation du phénomène. Les dégradations liées au gonflement ou retrait des argiles sont également recensées. Chaque année, plusieurs sinistres sont constatés et nécessitent des réparations et un accompagnement de la collectivité.

L'anticipation comme seul mot d'ordre

Aussi, au cours de l'année 2021, les habitants du quartier Saint-Lubin ont été accompagnés techniquement et financièrement par la ville de Vendôme et l'État pour entreprendre des travaux de protection de leurs habitations. En 2022, c'est dans le quartier de la rue de la Grève que d'importants travaux de protection ont été menés. La prévention étant la meilleure des protections, un Plan communal de sauvegarde (PCS) est réalisé et actualisé tous les ans par les services techniques de la

collectivité pour anticiper la mise en action des secours. Ainsi, sont préparés en amont les secours vers la population et les interventions face aux éventuels débordements du Loir, mouvements de terrain, feux de forêts ou tempête en lien avec les services de l'État.

Un plan conçu dès 1999

Les documents d'urbanisme tiennent également compte de ces phénomènes pour adapter les constructions au contexte naturel. La ville de Vendôme a été précurseur en matière de risque mouvement de terrain en sollicitant le préfet dès 1999 pour co-élaborer un Plan de prévention des risques (PPR). Le Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat (PLUi-H) en cours d'élaboration sera l'occasion d'adapter la réglementation pour anticiper les conséquences de ces phénomènes. Comme le dit le vieil adage « mieux vaut prévenir que guérir ». La prévention et la surveillance de ces événements naturels restent une des priorités de la ville de Vendôme.

Pour plus de renseignements,
contactez la direction de l'Urbanisme
au 02 54 89 41 35



VOS NOUVEAUX COMMERCES À VENDÔME

Retrouvez à chaque parution une présentation de vos nouveaux commerces.



Flana&co

Après avoir travaillé de longues années pour des enseignes de mode, Flavie et Nadège ont décidé de donner un sens différent à leur travail en créant leur propre entreprise de vente de vêtements de seconde main (femme, homme et enfant). La boutique, située au cœur de la ville, tout proche de la porte Saint-Georges, est prête à accueillir tous ceux qui souhaitent faire partie de ce changement. Faites leur confiance, écoutez leurs conseils et succombez au shopping responsable !

9 rue Poterie 41100 Vendôme
Du mardi au samedi de 10h à 19h.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur leurs réseaux sociaux :

📍 [flanandco](#) 📱 [Flana&co](#)

Loup perché

Après une quinzaine d'années en tant que salariés, Mathilde et Benoit rêvaient d'ouvrir un lieu pour accueillir le monde entier, imaginer de nouveaux projets et aller à la rencontre des gens. Ce café festif et curieux incarne et inspire la créativité, avec une atmosphère accueillante où l'art, la musique et la curiosité se mélangent de manière harmonieuse. Alors venez explorer, créer des souvenirs, et laissez-vous emporter par cette nouvelle expérience au cœur du faubourg Chartrain.

55 bis faubourg Chartrain 41100 Vendôme
Du mardi au vendredi de 11 h 30 à 14 h 30.
Du mardi au jeudi de 17 h à 22 h, vendredi de 17 h à minuit, samedi de 14 h 30 à minuit.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur leurs réseaux sociaux :

📍 [loupperche_cafe](#)
📱 [loup.perche.cafe](#)



Abbaye ON ICE!

Plus qu'une patinoire



VENDÔME

SOMMAIRE

- 3 **Édito du maire**
- 4 **Entretien avec Michèle Corvaisier**
- 5 **Infos pratiques et spectacles**
- 6 **Retour en images sur l'édition 2022**
- 8 **Programme des animations**
- 10 **Partenaires**

ÉDITO



Laurent Brillard
Maire de Vendôme

Bien plus qu'une patinoire

Cette année encore, plongeons dans cette aventure glacée où la joie de l'hiver rencontre la chaleur de notre communauté... C'est parti pour la 9^e édition d'Abbaye On Ice! Du 17 novembre au 7 janvier, notre ville se pare d'une atmosphère magique et la cour du cloître se transforme en une patinoire éphémère, où petits et grands vont se laisser emporter par la féerie des fêtes de fin d'année. Cette manifestation transforme notre cloître en un lieu féérique, où se mêlent les saveurs d'un chocolat chaud et les musiques actuelles. Au cœur de notre magnifique abbaye de la Trinité, ce joyau de l'architecture gothique, vous pourrez à nouveau, patiner sous les étoiles, entourés de la splendeur de notre patrimoine historique.

Abbaye On Ice, c'est plus qu'une simple patinoire, c'est LE rendez-vous incontournable qui réunit les familles, les amis, les amoureux et les curieux. C'est un espace où chacun peut créer des souvenirs inoubliables en s'aventurant sur la glace, main dans la main avec un être cher ou en s'initiant aux plaisirs de la glisse. Cette année, nous vous réservons encore une fois des spectacles toujours plus sensationnels avec une ouverture orchestrée par la troupe Patin'Air et une clôture en compagnie de Philippe Candeloro et sa troupe de danseurs et danseuses. Sans oublier la traditionnelle « Nuit givrée » où la ville s'illumine de mille feux, où la musique résonne à travers les rues et où les artistes se réunissent pour créer une expérience unique en son genre.



Un événement de cette envergure ne serait pas possible sans l'engagement indéfectible de nos 300 bénévoles, ces âmes dévouées qui travaillent avec passion pour créer cette magie. Leur dévouement incarne l'esprit de solidarité qui fait la fierté de notre ville. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude envers nos partenaires, ces entreprises locales qui soutiennent cette manifestation depuis bientôt 10 ans. Leur générosité et leur engagement sont les piliers sur lesquels repose cet événement tant apprécié.

Je vous invite, chères Vendômoises, chers Vendômois, à venir nombreux profiter de cette parenthèse enchantée et je vous souhaite à toutes et tous un hiver empli de chaleur et de bonheur, sous les lumières étincelantes de notre patinoire.

Supplément Abbaye On Ice 2023

Éditeur : ville de Vendôme

Directeur de la publication : Laurent Brillard

Directeur de la communication : J-P. Boutaric

Rédacteur en chef : Romain Dalby

Graphiste : Julie Annezo

Crédit photo : Romain Dalby p.3, p.6-9, p.12, p.14;

Olivier Brajon p.3, p.6; Patin'Air p.5; Compagnie

Remue Ménage p.5; 4.1 Production p.5; Philippe

Loiseau p.6; Guillaume Ninon p.9

Impression : imprimerie ISF - 41000 Blois

Tirage : 13 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1168-4526



Site internet

www.vendome.eu



Facebook

[@abbaye.on.ice](https://www.facebook.com/abbaye.on.ice)



Youtube

[@villedevendome](https://www.youtube.com/channel/UCvilledevendome)



Instagram

[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)

MICHÈLE CORVAISIER,

maire-adjointe déléguée à la politique événementielle



L'hiver approche, c'est le moment tant attendu où la patinoire éphémère, accompagnée d'une pléthore d'animations, réapparaît sous les projecteurs. Un événement soutenu massivement par des partenaires fidèles.

Vous avez décidé de ne pas faire évoluer les tarifs, pourriez-vous nous expliquer pourquoi ?

M.C. - En effet, nous avons pris la décision de maintenir les tarifs inchangés pour cette édition et cela répond à une volonté du conseil municipal. Notre objectif principal est de garantir l'accessibilité à cette manifestation pour tous. Nous comprenons que les tarifs peuvent représenter un frein pour certaines familles et c'est pourquoi nous avons décidé de maintenir des prix stables. Il est aussi bon de rappeler que la plupart des animations et des activités proposées sont totalement gratuites. Elles sont donc souvent très prisées. J'encourage les spectateurs à venir tôt pour s'assurer de pouvoir assister à ces événements. Enfin, je souhaite mentionner que ce modèle économique est rendu possible grâce à la solidarité et au soutien des entreprises.

En quoi les partenaires ont-ils été un maillon essentiel pour maintenir Abbaye On Ice pendant toutes ces années ?

M.C. - Abbaye On Ice est une manifestation qui exige des ressources considérables, de la préparation de la patinoire à la mise en place d'animations et d'activités festives. Les coûts associés à cet événement sont substantiels et c'est là que nos partenaires entrent en jeu. Leur soutien financier

nous permet de couvrir une partie de ces coûts, ce qui nous permet de maintenir des tarifs abordables pour nos visiteurs. En outre, je tiens à souligner que nous sommes sans cesse à la recherche de nouveaux partenaires pour faire vivre la patinoire. L'ajout de nouveaux soutiens financiers est essentiel pour continuer de prospérer d'année en année. Nous encourageons les entreprises locales qui partagent notre vision à se joindre à cette belle tradition et à contribuer à sa pérennité. Grâce à cette collaboration, nous pouvons continuer d'offrir à toute la communauté un moment magique de partage et de célébration pendant la saison des fêtes.

Enfin, pourriez-vous nous indiquer la grande nouveauté ?

M.C. - Pour fêter cette 9^e édition, nous organiserons une soirée exceptionnelle à thème dans la cour du cloître, ce qui sera une première.

Cette soirée à thème sera l'occasion pour nos visiteurs de vivre une expérience unique, nous aurons d'ailleurs la présence d'un DJ qui assurera l'ambiance, mais je ne peux pas en dire plus... Nous pensons que cette soirée ajoutera une dimension inoubliable à l'édition 2023 d'Abbaye On Ice et nous espérons que de nombreux participants se joindront à nous pour célébrer cette nouvelle édition de manière festive et conviviale. ■

« Nous encourageons les entreprises locales qui partagent notre vision à se joindre à cette belle tradition »

NOËL par Patin'Air

Vendredi 17 novembre à 19h

Un spectacle de Noël où la douceur de la glisse et les prouesses acrobatiques sont cadencées par un magicien un peu décalé ! Le père Noël devra se battre pour accomplir sa tâche et ne pas se laisser berner par des personnages farceurs et malicieux. Patineurs de haut niveau et artistes de cirque s'unissent et vous invitent à partager ce moment d'évasion. Un spectacle rythmé et varié à partager en famille.



HORS VACANCES SCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

16h → 19h

Tous les mercredi, samedi, dimanche

10h → 19h

Sauf exceptions :

Vendredi 17 novembre ouverture

de 20h30 → 22h

Vendredi 1^{er} décembre fermeture

de la patinoire

PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

23/12 AU 07/01 INCLUS

Ouvert tous les jours

10h → 19h

Sauf exceptions :

Dimanche 24 et dimanche 31 décembre

fermeture à 18h

Lundi 25 décembre et 1^{er} janvier ouverture

de 14h → 19h

Samedi 6 janvier ouverture de 13h30 → 17h

Les horaires d'ouvertures sont susceptibles d'être modifiés.

TARIF

Tarif normal 3,50€

Tarif réduit sur présentation d'un justificatif

2,80€ (enfant de moins de 12 ans, famille

nombreuse, étudiant, bénéficiaire du RSA,

personne en situation de handicap)

Carnets de tickets :

1 carnet de 10 entrées tarif normal : 32€

1 carnet de 10 entrées tarif réduit : 26€

1 carnet de 20 entrées : 60€

1 carnet de 50 entrées : 140€

Dans les tarifs grand public sont compris 1 h de location de patins pour 45 min de glisse.

Attention : les gants sont obligatoires pour accéder à la surface de glisse !

LE BAL

par la Compagnie Remue Ménage

Vendredi 22 décembre à 18h15



Le Bal nous transporte dans une autre Belle époque. Le temps s'efface et les gens se rassemblent, la danse l'emporte et la beauté nous embrasse. La poésie des personnages nous renvoie subtilement des images inspirées de la fin d'un siècle. Les allumeurs de réverbères annoncent la nuit et le début du spectacle. Portée par un majestueux cheval blanc et son étrange Cochet, la calèche à musique donne le ton. Dans un tourbillon de lumières, les danseurs et acrobates de ce bal itinérant vous emportent élégamment dans un rêve éveillé.

NOUVEAU SPECTACLE 2023

par la Candeloro Show Company

Samedi 6 janvier à 18h



L'émerveillement gagnera à nouveau la patinoire de Vendôme avec la venue de Philippe Candeloro et sa troupe de danseurs et danseuses exceptionnels. Préparez-vous à être transportés dans un univers magique alors qu'ils présentent une nouvelle série de tableaux envoûtants. Les jeunes performeurs glisseront avec grâce et virtuosité sur la glace, offrant un spectacle unique. Ne manquez pas cette soirée d'élégance et d'émotion sur patins !

RETOUR EN IMAGES



▼ Les immenses bulles, magnifiquement décorées et habitées d'automates, soigneusement installées par les agents municipaux, ont métamorphosé le parvis Rochambeau en un monde enchanteur, capturant parfaitement l'essence de la période de Noël.



▲ Sous le ciel vendômois et le décor grandiose de la cour du Cloître, la compagnie Minuit Production et son spectacle « Le Noël enchanté de Pierrot » ont plongé la patinoire et tous les spectateurs dans une expérience enchantée, lançant ainsi parfaitement la 8^e édition d'Abbaye On Ice.

► C'est au départ de l'ancien cinéma et jusqu'au final sur l'esplanade Rochambeau, que les reines de glaces ont transformé les rues de la ville en un immense royaume gelé. Un spectacle enchanteur qui a captivé l'imagination des jeunes et des adultes, les plongeant ainsi dans l'émerveillement de l'hiver.



► Philippe Caneloro et sa compagnie de danseuses, la Candeloro Show Company, ont célébré la réussite de cette 8^e édition lors du spectacle de clôture. Malgré une météo incertaine jusqu'au bout, c'est devant un public conquis que les artistes ont enchaîné les figures et les démonstrations.



RETOUR EN IMAGES



▼ Un artiste sculpteur professionnel a donné vie à une œuvre d'art éphémère tout à fait remarquable : une sculpture d'ours figée dans la glace. Cette création a non seulement émerveillé les passants, mais elle leur a également permis de contempler de près la technique impressionnante qui se cache derrière la naissance de cette pièce exceptionnelle.

▼ Lors d'une journée spéciale, les jeunes ont pu laisser libre cours à leur créativité en participant à une animation de sculpture sur glace.



PROGRAMME

17 NOVEMBRE 2023 → 7 JANVIER 2024

Les animations pour les fêtes de fin d'année à Vendôme

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Ouverture de la patinoire 20h30 → 22h
18h30 → Inauguration d'Abbaye On Ice
19h → Spectacle d'ouverture « Noël »
par la compagnie Patin'Air

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Fermeture de la patinoire

NOËL AU CHÂTEAU

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

15h → 19h Orgue de Barbarie, peluches géantes, sculpture de ballons, etc.
15h30 → Arrivée du Père Noël
16h et 17h30 Contes de Noël
Compagnie: À conter d'aujourd'hui

Entrée libre au Château de Vendôme
Organisé par l'association Château de Vendôme Berceau des Bourbons

TÉLÉTHON 2023

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

19h → Loto

Gymnase, Naveil

Organisé par les anciens Sapeurs-pompiers

Toute la journée → Vente de crêpes et de vin chaud

Place de l'église, Meslay

Organisé par les sports et loisirs d'Areines

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

14h → Téléthon en musique avec la participation de Magalie Vaé

3^e volume au Minotaure, Vendôme

Organisé par Et qu'ça swingue

14h → Color run (sur inscription)

Grands-Prés, Vendôme

Organisée par les Jeunes sapeurs-pompiers de Vendôme

18h30 → Marathon de danse (salsa, bachata, danses en ligne avec Fortuné Bitsindou)

Gymnase du lycée agricole, Areines

Organisé par les sports et loisirs d'Areines

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 10h → 19h
10h → 18h Père Noël

Organisé par la Fédération du commerce vendômois

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 10h → 19h

10h → 18h Père Noël

Organisé par la Fédération du commerce vendômois

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

Entrée gratuite

18h30 → Concert de Noël par les élèves de l'école de musique (3 sites)

10h → 18h Père Noël

Avec le soutien de l'association Why Notes ?

INFO En raison du niveau vigipirate « Urgence attentat » en cours, certains événements pourraient être sujets à annulation ou à des modifications de dernière minute.

TOUTE LA FIN D'ANNÉE

DÈS LE SAMEDI 25 NOVEMBRE → Jardin de Noël
Esplanade Rochambeau et place Alexis Danan
(quartier des Rottes)

DÈS LE VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE → Illuminations de Noël dans Vendôme

Fauteuil du père Noël et boîte aux lettres
Place Saint-Martin

Les décorations sont réalisées par les agents des espaces verts.



FÊTE DE NOËL AU CENTRE SOCIAL ET CENTRE CULTUREL

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

14h → 18h Ateliers créatifs, projection de courts-métrages sélectionnés par les habitants du quartier, en partenariat avec Ciclic, concert-spectacle jeune public proposé en partenariat avec Figures Libres et goûter préparé par le Centre social

Centre culturel, Vendôme

LA NUIT GIVRÉE

Ouverture de la patinoire 16h → 19h

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

18h → Parade lumineuse

Distribution gratuite de bâtons lumineux

Rue Saint-Denis

18h15 → Départ de la parade « Le Bal »

de la compagnie Remue Ménage

Rue Saint-Denis

19h45 → Final « Le Bal »

Esplanade Rochambeau

Car podium du Conseil Départemental 41

NOËL À LA FERME

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

10h → 20h Marché de Noël des jeunes agriculteurs avec mini-ferme, animations autour de l'agriculture, vente de produit locaux, vin chaud, etc.

Marché couvert

18h → Parade de tracteurs décorés dans l'hypercentre

10h → 19h Commerces ouverts toute la journée

Car podium du Conseil Départemental 41

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

10h → 16h Marché de Noël des jeunes agriculteurs avec mini-ferme, animations autour de l'agriculture, vente de produit locaux, vin chaud, etc.

Marché couvert

Car podium du Conseil Départemental 41

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE

Fermeture de la patinoire à 18h

LUNDI 25 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 14h → 19h

SAMEDI 30 DÉCEMBRE

19h → Début de la soirée

23h → Fermeture de la patinoire

Soirée disco « Chute de neige »

Présence d'un DJ

Location de patins à LED

Tarif spécial pour toute la soirée: 5€



Abbaye ON ICE

MERCI À
L'ENSEMBLE DE
NOS PARTENAIRES



McDonald's VENDÔME
PARTENAIRE
D'ABBAYE ON ICE

Pour l'achat d'un
menu MBO™
4 Chicken McNuggets™ ou
un Cheeseburger
OFFERT*



*Offre valable sur remise de ce coupon dans le restaurant McDonald's de Vendôme.
Hors promotions en cours, non cumulable valable jusqu'au 31/03/2024.
**Pour l'achat d'un menu MBO™, un cheeseburger ou 4 Chicken McNuggets™ offert.

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr

NOUVEAU
RENAULT ESPACE
E-TECH FULL HYBRID
200 CH

prêt
à partir de



de 7 à 5 places⁽¹⁾
conduite électrique jusqu'à 130 km/h⁽²⁾
jusqu'à 1100 km d'autonomie⁽⁴⁾



(1) dans la limite des stocks disponibles. (2) selon version. (3) suivant état de charge batterie et style de conduite/source interne Renault/2022. (4) avec un plein d'essence selon données WLTP. données WLTP min/max : consommations (l/100 km) : 4,6/4,9, émissions CO2 (g/km) : 104/110. © hé&me

Renault recommande renault.fr

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

À découvrir chez votre concessionnaire :

RENAULT - WARSEMANN AUTO VENDÔME
52 ROUTE DE BLOIS, 41100 VENDÔME (À CÔTÉ DU LECLERC DRIVE)
02 54 89 13 80 - www.lwarsemann.fr



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

Votre agence à

VENDÔME

19 faubourg Chartrain
02 54 77 51 00*

*prix d'un appel local depuis un poste fixe.

OUI à la
QUALITÉ
de SERVICE

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'EXPERTISE



Prise de mesures électroniques pour plus
de précision chez votre opticien

Retrouvez-nous :

3 et 4 place du 18 octobre / 28200 Châteaudun
31 place Clemenceau / 41800 Montoire-sur-le-Loir
18-20 rue du Change / 41100 Vendôme



Indicateur
Vendômois

- ACHAT
- VENTE
- LOCATION
- GESTION



Nous contacter :

02.54.77.11.11

agence@indicateurvendomois.com



Indicateur Vendômois



[indicateur.vendomois](https://www.instagram.com/indicateur.vendomois)

CAVAL DE FRANCE

ÊTRE AU ❤️ DE L'ACTION AVEC NOS CLIENTS



CITROËN VENDÔME
71 route de Paris
41100 Saint-Ouen
02 54 89 10 10



PEUGEOT VENDÔME
33 route de Paris
41100 Saint-Ouen
02 54 73 08 06

GRUPE BIGOT
Votre Partenaire Automobiles

salrl
F. Houdebert et Fils
Entreprise familiale au service des familles

POMPES FUNÈBRES LIBRES

TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

FUNÉRARIUM
Caveaux - Monuments de tous styles en Granit

6, rue du Cimetière
41100 VENDÔME ☎️ 02 54 73 21 22 - Fax : 02 54 73 28 06

isf Créer Imprimer Communiquer

UN SAVOIR-FAIRE PRINT ET WEB À 360°

contact@isf-communication.com

- AGENCE
- IMPRIMERIE
- SIGNALÉTIQUE

VENDÔME 02 54 77 13 90 BLOIS 02 54 56 43 43

100% SERVICE
100% QUALITÉ
7/7 - 24h/24

Une signature de référence pour tous vos projets

CALLAC
ÉLECTRICITÉ

Zac des Courtis 2 Allée Ernest Nouel 02 54 77 66 10 callac-electricite.fr
41 100 VENDÔME

par **ONIS** Contrôles

Nous intervenons dans toute la France

SAULAE Pour votre confort énergétique

saulae.com
contact@sulae.com
02 55 99 45 15

OPOiBi L'INGÉNIEUR QUALIFIÉ CERTIFICAT N° 23.08.5255

Votre spécialiste en audits énergétiques

bel'
for all for good

boursin **Babybel** **nurishh**

GoGo SQUEEZ **La Vache qui rit** **Kiri**



Médiaud publicité

1^{ER} AFFICHEUR INDÉPENDANT du mobilier urbain

- + 20 000 faces 2m²
- + 900 faces 8m²
- 80 ÉCRANS DOOH

contact@vediaud.net - 01 34 19 76 77



VENDÔME

BIEN PLUS QU'UNE PLACE



INEO RÉSEAUX CENTRE ATLANTIQUE

Centre de Travaux de Vendôme

15, rue Jacques Cartier
41100 Saint-Ouen

Tél. 02 54 73 92 16

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Installations neuves et entretien
Éclairage de carrefours, terrain de sports
Signalisation et régulation routières
Illuminations de sites, monuments
Illuminations de fêtes
Borne de recharge électrique

LIGNES ÉLECTRIQUES

Lignes aériennes et souterraines HTA-BT
Lignes télécommunication
Postes de transformation

VIDÉO PROTECTION

Sûreté des sites
Tranquilité publique

INEO Réseaux
Centre Atlantique

MUSCLE TON TERRITOIRE



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



**8 ET 9
DÉCEMBRE
2023**

Vendredi 8 décembre

19h Loto

Gymnase de Naveil

Organisé par les anciens Sapeurs-pompiers

**Toute la journée Vente de crêpes
et de vin chaud**

Place de l'église, Meslay

Organisé par les sports et loisirs d'Areines



Scannez le QR code pour
retrouver le programme
complet des diverses actions
menées dans le vendômois

Samedi 9 décembre

14h Color run (sur inscription)

Grand-Prés, Vendôme

Organisé par les Jeunes
sapeurs-pompiers de Vendôme

14h Téléthon en musique

avec la participation de Magalie Vaé

3^e volume, Le Minotaure, Vendôme

Organisé par Et qu'ça swingue

18h 30 Marathon de danse

(salsa, bachata, danses en ligne avec Fortuné Bitsindou)

Gymnase du lycée agricole, Areines

Organisé par les sports et loisirs d'Areines

VENDÔME S'ENGAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

L'été 2023 restera gravé dans les mémoires comme une saison énigmatique. Alors que les températures semblaient fraîches et les pluies abondantes, la réalité était en fait bien différente et les experts météorologiques n'ont pas hésité à le souligner : la sécheresse continuait à sévir, menaçant notre environnement et notre qualité de vie.

Bien avant que les arrêtés préfectoraux de sécheresses ne soient légion dans le département et bien avant que la ville ne soit placée en zone de crise comme ce fut le cas cet été, Vendôme, ses élus et ses agents ont rapidement compris l'importance cruciale de préserver notre terre en mettant en place un arsenal de mesures concrètes pour mener ce défi environnemental. Ces actions témoignent de l'engagement de la collectivité envers la préservation de la biodiversité et le bien-être des Vendômois. Découvrez à travers ce dossier comment la ville se prépare activement à affronter les défis de la sécheresse tout en œuvrant pour un avenir plus durable.



Réinventer le fleurissement de la ville

La ville de Vendôme est non seulement réputée pour son patrimoine historique, mais aussi pour la beauté et la gestion de ses espaces verts. Cependant, maintenir la qualité de ces jardins tout au long de l'année, même en période de sécheresse, nécessite une approche réfléchie et durable de la gestion de l'environnement. C'est là qu'intervient la direction de l'Environnement et des Espaces verts, une équipe dévouée qui ne cesse d'évoluer dans sa pratique et dans ses choix pour fleurir



la ville en toutes saisons. L'une des premières mesures prises pour faire face aux défis de l'eau est d'utiliser une grande variété de catégories végétales selon les typologies de terrain en ayant en permanence la démarche de sélectionner les plantes les moins gourmandes en ressources hydriques. Parmi les choix judicieux du fleurissement saisonnier on trouve différentes sauges ainsi que des géraniums lierre, des espèces qui résistent bien à la sécheresse et qui apportent une touche de couleur sur la période estivale. Les graminées sont une autre option privilégiée pour leur capacité à survivre dans des conditions de faible humidité. Enfin, pour renforcer davantage la résistance des plantes à la sécheresse et améliorer leur santé globale, les agents développent l'utilisation de la mycorhization. Cette technique consiste à associer la plante avec des champignons mycorhiziens bénéfiques pour la plante qui établissent une symbiose avec les racines des végétaux. Les champignons aident les plantes à absorber efficacement l'eau et les nutriments du sol, renforçant ainsi leur capacité à survivre dans des conditions environnementales difficiles. Le service a recours, depuis longtemps, à la lutte biologique intégrée contre un certain nombre de parasites. Par exemple l'utilisation de coccinelles contre le puceron et de l'utilisation de chrysopes pour lutter contre le puceron ou les araignées rouges. Des pièges à phéromones sont également mis en place sur certains conifères ou autres arbres pour lutter contre la chenille processionnaire du pin.

Les arbres dans la ville : une politique volontariste



Près de 850 arbres ont été plantés depuis 2020. Par exemple des alignements de chênes de Bourgogne (résistants à la sécheresse) sur la route de Blois, des implantations de type « micro forêt » ou encore des remplacements d'arbres en fin de vie. Tous les arbres sont répertoriés et suivis. Un diagnostic régulier est réalisé et des expertises spécialisées sont effectuées quand la gravité des décisions s'impose. L'arbre dans la cité traduit aussi parfois son glorieux passé comme le platane vénérable du parc Ronsard planté en 1759. Il y a 38 arbres remarquables (15 espèces différentes) dans la ville répertoriés au Plan local d'urbanisme (PLU). Ils sont choyés, haubanés pour certains afin de soulager du poids des ans leurs branches massives. Malheureusement, n'oublions pas qu'un arbre est un être vivant qui succombe parfois plus vite qu'un autre aux différentes pathologies sylvicoles. Il faut parfois l'abattre suite à un accident lié à la tempête ou à son état de dépérissement. C'est le cycle de la vie des arbres que les agents de la ville respectent au mieux avec la volonté farouche de replanter pour les générations futures.

La gestion responsable de l'eau

La ville de Vendôme montre la voie pour une utilisation raisonnée et durable des ressources en eau, tout en préservant sa beauté et son attractivité. Cet été, les agents des espaces verts ont introduit des innovations dans leur gestion de l'eau avec l'utilisation d'une soixantaine d'oyas (voir photo), poteries en argile poreuse, qui permettent de réguler la diffusion de l'eau dans les compositions végétales. Placées dans le sol à proximité des plantes, elles libèrent progressivement l'eau stockée à l'intérieur, assurant ainsi une hydratation régulière et efficace des racines. Il est toutefois utile de rappeler que bon nombre d'aménagements intègrent l'arrosage automatique programmé et permettent un confort hydrique substantiel pour les plantes ainsi qu'une économie d'eau. Aux serres municipales, une cuve de 22 m³ permet toute l'année de récolter l'eau de pluie. Cette démarche permet de valoriser une ressource naturelle gratuite pour l'arrosage des



espaces verts, réduisant ainsi la dépendance à l'eau potable. Un puits de jardin de 4 mètres de profondeur complète ce dispositif. Cette méthode, en plus d'être économique, permet de moins utiliser la ressource d'eau potable du territoire. Dans une perspective d'utilisation durable des ressources, la collectivité envisage également de tirer parti de l'eau non chlorée du Centre aquatique des Grands-Prés. Cette eau, puisée pour le fonctionnement de la piscine sera utilisée pour l'arrosage après coup, évitant ainsi le gaspillage. Un autre axe de gestion se situe à la surveillance des compteurs d'eau en activité, pour analyser de près la consommation, site par site. Cette mesure permet de détecter les fuites et de n'apporter que l'eau indispensable aux besoins.

Une approche écologique jusque dans les cimetières

La gestion des cimetières ne se limite pas seulement à la préservation de la mémoire des défunts, mais s'étend désormais à la préservation de l'environnement. Depuis un an, par exemple, la physionomie du cimetière de la Tuilerie de Vendôme a évolué avec l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires. Les agents chargés de l'entretien ont pu constater la reprise progressive des droits de la nature avec la pousse de mauvaises herbes durant l'été alternant chaleur et averses. Afin de préserver un aspect convenable pour ce lieu, ils ne ménagent pas leurs efforts au quotidien en assurant la propreté des allées avec des passages réguliers d'outils mécaniques et manuels. Une autre option tout aussi respectueuse de l'environnement a été retenue avec l'enherbement complet de la section 7 où les allées sont plus petites et le sol sableux. Les semis effectués fin septembre laisseront peu à peu place à une pelouse rase qui apportera une touche verdoyante dans un espace minéral, cassant ainsi la monotonie des alignements de pierres tombales. Ce projet écologique, lancé comme un premier test, pourrait ouvrir la voie à d'autres initiatives similaires. Cette solution écologique vise à rendre cet espace public moins sévère à l'image du cimetière Le Clos, paysager, qui offre avec sa végétation une quiétude propice au recueillement. La plantation à venir de deux arbres à l'entrée du cimetière, le remplacement des thuyas par des arbustes à feuillage persistant au bord de la section 9 et l'embellissement d'emplacements libérés avec d'autres végétaux contribueront à son verdissement ainsi qu'à...

« Relever le défi de concilier le respect des morts avec le respect du vivant » *

* Citation extraite de « La vie secrète d'un cimetière » de Benoit Gallot conservateur du cimetière du Père-Lachaise.

La protection des milieux aquatiques, une mission cruciale

La protection des milieux aquatiques est une mission cruciale menée par la communauté d'agglomération au service des communes (dont Vendôme) et des riverains. Cette action déterminante, orchestrée en coulisses par les agents du service Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), englobe un large éventail d'activités allant de la surveillance de la sécheresse à la gestion des ouvrages hydrauliques, en passant par l'entretien de la végétation et la prévention de la pollution.

Le suivi de la sécheresse et la gestion des ouvrages hydrauliques

La collectivité œuvre activement à surveiller l'état de nos cours d'eau et de nos ouvrages hydrauliques. Une vigilance particulière est d'ailleurs portée sur les affluents du Loir, tel que le Ru de Saint-Marc à Vendôme. En centre-ville, les bras du Loir sont alimentés en eau grâce aux ouvrages hydrauliques publics, comme le clapet des Grands-Prés, le barrage de la porte d'eau près du parking Liberté ou encore le clapet de Nordfurs à la porte Saint-Georges, qui sont gérés avec minutie par les agents. En dehors de la ville, un réseau de surveillance de l'étiage alimente en informations les autorités sur la disponibilité de la ressource en eau, impactant ainsi les activités agricoles et les prélèvements d'eau. La ville de Vendôme répond également aux sollicitations des habitants concernant les bras de la rivière asséchés, les réglementations liées aux arrêtés de sécheresse et l'utilisation de l'eau des rivières.



L'entretien de la végétation et la lutte contre la jussie



La collectivité mène une bataille constante contre les espèces envahissantes, en particulier la jussie. En 2023, une attention toute particulière a été portée à ce phénomène qui couvre la surface de l'eau et empêche la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques. Peu à peu, elles disparaissent et, avec elles, la diversité biologique animale. C'est l'entreprise Environnement 41 qui a été sollicitée pour une intervention durant 2 semaines. Ainsi, 9 camions de jussie, équivalant à environ 60 m³, ont été arrachés. En parallèle de cette lutte, la collectivité veille à éliminer les branches et les embâcles qui tombent sur les parcelles publiques tout au long de l'année. Sur les parcelles privées, qui prédominent dans la région, la gestion de la végétation est de la responsabilité des propriétaires. En cas de chute d'arbre sur une parcelle privée, la collectivité travaille conjointement avec les propriétaires pour organiser l'intervention d'une entreprise. Dans cette situation, une participation à hauteur de 50 % est prise en charge pour les travaux.

Le conseil aux riverains et la prévention de la pollution

La collectivité joue également un rôle central dans la préservation des berges et la prévention de la pollution. Elle apporte un soutien précieux aux riverains et aux entreprises dans la planification et la réalisation de travaux d'entretien des berges, tout en garantissant la conformité aux réglementations sur l'eau définies par la Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher. Les agents du service



GEMAPI peuvent être amenés à travailler pour des projets tels que la réfection de murs et de berges, la pose d'échafaudages dans la rivière et la gestion des ouvrages hydrauliques, notamment leur abaissement, avant et après les travaux. En cas de pollution touchant le Loir ou d'autres cours d'eau du territoire, ils déploient des barrages anti-hydrocarbures pour protéger les écosystèmes aquatiques de la région. L'action de la collectivité envers la préservation de nos précieuses ressources naturelles est cruciale pour assurer un avenir durable à nos rivières et à nos écosystèmes aquatiques, garantissant ainsi la sécurité et la qualité de vie de toutes les Vendômoises et de tous les Vendômois.

Chaque habitant de Vendôme a la possibilité de devenir un acteur du changement

Devenir acteur du changement et contribuer à la préservation de l'environnement

Chacun a un rôle à jouer dans cette quête collective pour un avenir plus vert. La ville de Vendôme offre ainsi de nombreuses opportunités aux administrés pour s'impliquer, que ce soit par le biais de programmes comme la mise en place d'un accompagnement financier pour les travaux d'embellissement de façade sur le faubourg Saint-Lubin. Cette action menée en partenariat avec l'Agence départementale d'information sur le logement et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Loir-et-Cher, vise ainsi l'accompagnement des propriétaires privés dans leur projet de ravalement avec une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux. Elle peut se cumuler avec d'autres aides financières existantes comme celles de la Fondation du patrimoine. Cette aide, conditionnée à l'amélioration énergétique des logements, a vocation à s'élargir à d'autres quartiers de la ville (faubourg Saint Bienheure, faubourg Chartrain) dans les prochains mois et s'inscrit dans le dispositif global d'Opération

programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en cours de définition. Cette opération également incitative permettra à partir de 2024 aux propriétaires occupants ou aux propriétaires bailleurs de mobiliser les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) pour effectuer leurs travaux, notamment en matière d'amélioration énergétique. C'est dans ce cadre et afin de mieux cerner les enjeux liés à la rénovation énergétique du patrimoine bâti, que la collectivité a souhaité disposer d'une analyse effectuée sur la base d'un relevé aérien thermographique pour le centre-ville élargi de Vendôme. Si ce relevé à lui seul ne permet pas d'identifier de manière exhaustive la qualité énergétique de chaque bâtiment, il permet d'identifier en grande masse les bâtiments présentant les plus grandes déperditions d'énergie et conduira ainsi à pouvoir mieux cibler les dispositifs d'aide. Chaque habitant de Vendôme a la possibilité de devenir un acteur du changement et de contribuer à la préservation de notre environnement local.

La maîtrise de l'énergie

La création d'un réseau de chaleur (biomasse) dans la zone des Grands-Prés, et la mise en place de pompes à chaleur dans les bâtiments publics permet des économies substantielles. De nouvelles consignes sont appliquées dans les locaux et les salles des serveurs informatiques pour abaisser la température (gain de 7 % pour 1 degré selon le code de l'énergie). Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés et adaptés à la conjoncture. Le déploiement de l'éclairage LED s'accélère dans les bâtiments et sur l'éclairage public (jusqu'à 70 % d'économie énergétique). Aujourd'hui, environ 50 % de l'éclairage public de la ville de Vendôme est en LED.



Un engagement collectif pour l'environnement

La ville de Vendôme possède le label 4 fleurs dans le cadre national des villes et villages fleuris. Le fleurissement, la qualité des massifs et de ses espaces arborés sont au cœur de la politique environnementale de la ville. Les longues périodes de sécheresse encadrées par les divers arrêtés préfectoraux nous incitent à nous adapter et à innover. Vendôme est une ville qui s'est construite entre les bras du Loir. Elle subit parfois les assauts brutaux des inondations toujours possibles. Les reflets du Loir entrelacés dans ses monuments les plus

emblématiques comme la porte d'eau et la Trinité nous invitent à la plus grande vigilance pour conserver le charme indéfectible du paysage urbain de Vendôme. Chaque année est un challenge lié aux fluctuations du climat. Les derniers aménagements comme la rénovation du parc Ronsard ou la création de l'espace Grandin de l'Eprevier démontrent notre volonté d'améliorer jour après jour le cadre de vie des Vendômois.



Le mot de...

Philippe Chambrier

Maire-adjoint délégué à l'environnement et à l'évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques

« C'est la combinaison de toutes les actions environnementales comme la gestion différenciée des espaces verts, la gestion de l'eau, la pédagogie liée à la propreté urbaine, l'amélioration du bâti, les économies d'énergie, la création de voies cyclables, le développement des éclairages LED, qui contribue à la qualité de notre cadre de vie à Vendôme. Il faut souvent aller plus loin, persévérer, expliquer pour faire aboutir les projets. Nous sommes fiers de porter avec enthousiasme les axes forts de notre politique environnementale pour le bien être des Vendômois. »

LE NOUVEAU VISAGE DU FAUBOURG CHARTRAIN SE DESSINE!

Début juin ont commencé les travaux de réaménagement du faubourg Chartrain. Ce chantier majeur, dont les principes d'aménagement ont été co-construits avec les Vendômois, est destiné à améliorer l'esthétique et le confort des espaces publics de cette artère commerçante du centre-ville et permettre ainsi d'en développer l'attractivité (voir le dossier de Vendôme le Mag de novembre 2022).

Le tronçon entre l'avenue Gérard Yvon et la rue Honoré de Balzac a fait l'objet pendant l'été d'importants travaux. L'enchaînement des interventions des entreprises sera le même sur les 4 tronçons du faubourg : dans un premier temps, le renouvellement des réseaux (assainissement, gaz, électricité...) avec l'ouverture d'une tranchée centrale, ainsi que d'une tranchée en pied d'immeuble de chaque côté de la rue (réseau d'eau pluvial et raccordements individuels), puis pose des pavés sur les trottoirs et mise en place de la chaussée. La 1^{ère} tranche est ainsi sur le point d'être réceptionnée ! Les

Vendômois vont pouvoir découvrir les nouveaux aménagements et emprunter le faubourg à pied, en vélo ou en voiture. Ces travaux complexes nécessitent une importante coordination entre les différentes entreprises intervenantes qui ont signé avec la ville une charte chantier à nuisances maîtrisées. Le périmètre du chantier et les barrières sont adaptés au quotidien de manière à conserver les accès aux commerces (qui vous attendent !) et aux habitations. Les travaux sont aussi menés en étroite relation avec les commerçants. Ainsi, 2 représentants sont présents à chaque réunion de chantier hebdomadaire avec les services de la ville, afin de pouvoir échanger et trouver des solutions efficaces aux difficultés rencontrées. Afin d'optimiser le planning, la 2^e tranche du faubourg, entre la rue Honoré de Balzac et la rue Saint-Denis, a été lancée début septembre. Les travaux se poursuivront ensuite avec les deux dernières tranches de travaux, ainsi que le réaménagement de l'esplanade devant le théâtre et de la place des Rochambelles qui font l'objet d'un traitement spécifique.

PAS DE CHANTIER POUR NOËL!

Le chantier sera interrompu du **14 décembre au 7 janvier inclus**.
Durant cette période, le faubourg Chartrain et les espaces de stationnement retrouveront une utilisation normale.



UN APPEL À PROJETS POUR CONCEVOIR LE FUTUR QUARTIER GARE



Cet été, les derniers hangars (voir photo ci-dessus) des anciennes Fermetures métalliques du bâtiment (FMB) ont été démolis, avec le concours financier du Fonds friches national. Ces démolitions s'inscrivent dans un projet plus global de réaménagement des terrains situés au nord de la gare TER. Depuis les années 1980, la ville a progressivement constitué une réserve foncière en rachetant les terrains et plusieurs équipements ont été aménagés sur le site. En 2009, le cinéma est construit sur les friches de l'ancienne coopérative agricole L'Union. En 2014, le pôle d'échanges multimodal est construit au sud de la voie ferrée. En 2017, la ville transforme un ancien bâtiment FMB en bureaux et locaux d'activités. En 2021, c'est la Maison de santé pluridisciplinaire universitaire (MSPU) qui est sortie de terre. Ce nouveau centre de santé accueille une vingtaine de professionnels exerçant dans le Vendômois.

Afin de réfléchir à un aménagement cohérent sur l'ensemble du site, la ville a initié un appel à projets à destination d'opérateurs privés. L'objectif : transformer ces 5 hectares en un quartier urbain qui relie les Rottes au centre-ville (représenté en jaune sur la vue aérienne). Quatre équipes ont été retenues. Constituées d'aménageurs, d'urbanistes et de promoteurs, elles travaillent à un projet d'aménagement global. Le devenir du silo fait partie des nombreuses questions que les équipes ont à résoudre. Du haut de ses 7 étages, ce colosse de béton occupe une

place centrale sur le site. Construit en 1934, à l'époque au milieu des champs, il témoigne du passé agricole et industriel de la ville. Faut-il le démolir ou le réhabiliter ? Quels nouveaux usages pourrait-il accueillir ? Dans ce cadre, une exposition sur l'histoire du silo et sur les réhabilitations de silos menées a été réalisée. Elle sera visible au printemps prochain dans le quartier Gare.



La tour de Poitiers

retrouve toute sa splendeur

La restauration de l'imposante tour maîtresse du château, dite tour de Poitiers, vient de s'achever cet été. Les parties hautes de cette tour médiévale ont fait l'objet de toutes les attentions : important comblement de la brèche dans le mur et la voûte, changement de certaines pierres des mâchicoulis de défense et remplacement quasi intégral de la voûte en pierre de taille de la petite tourelle d'escalier, réfection de la tourelle (voir photo) et pose d'une toiture à très faible pente, pour ne pas modifier la silhouette de la tour, tout en la protégeant des intempéries.

« C'est grâce à une volonté politique ambitieuse pour la sauvegarde du château, que nous nous réjouissons tous d'admirer la tour de Poitiers et sa tourelle surplombant la ville, et qui la rendent encore plus belle et attractive ! Encore quelques mois de patience et notre château dévoilera sa nouvelle jeunesse. » souligne Agnès

MacGillivray, maire-adjointe déléguée au patrimoine. Pendant ces travaux, des archéologues d'Archeodunum ont profité de l'accès par les échafaudages pour prélever des échantillons, faire des relevés détaillés. Gageons que ces précieux indices vont parfaire la compréhension des étapes de construction de la forteresse médiévale. Actuellement, ce sont les vestiges des tours de l'ancien châtelet (phase 2 du chantier) dont les fondations sont renforcées à l'aide de pieux fixés dans le rocher. Les murs et tours situés au nord, face à la ville, sont échafaudés depuis septembre (phase 3 du programme de restauration) pour que les maçons et tailleurs de pierre interviennent. La phase 3 devrait suivre sur les tours sud pendant le premier trimestre 2024. En cours de chantier, l'étape d'enlèvement des végétaux sur les murs à proximité du châtelet a révélé le mauvais état des maçonneries et la nécessité de travaux complémentaires pour reprendre une partie de mur de soutènement

de la terrasse du château. L'ensemble de ces travaux d'envergure s'élève à 2,6 millions d'euros hors taxes, avec le soutien de l'État et du département du Loir-et-Cher. Une étude est lancée sur l'aménagement d'un accès à la tour de Poitiers qui aura aussi besoin d'une restauration intérieure avant d'être ouverte à la visite.



NOËL À LA FERME

Samedi 16 et dimanche 17 décembre
Marché couvert

Le Noël à la ferme des Jeunes Agriculteurs du Loir-et-Cher, est un événement incontournable, mettant en avant les producteurs locaux, avec une offre variée de spécialités. Des producteurs de la région vous proposeront une variété de délices allant des fromages artisanaux aux confitures faites maison en passant par les vins et les cidres locaux. C'est l'occasion parfaite pour découvrir et déguster les saveurs authentiques de notre terroir et préparer les fêtes de fin d'année. Un événement à ne pas manquer pour tous ceux qui aiment célébrer la saison des fêtes dans un esprit de partage et de solidarité.



Tous les événements sur
vendome.eu

OFFICE DE TOURISME
DE VENDÔME

47 - 49 rue Poterie
41100 Vendôme

02 54 77 05 07

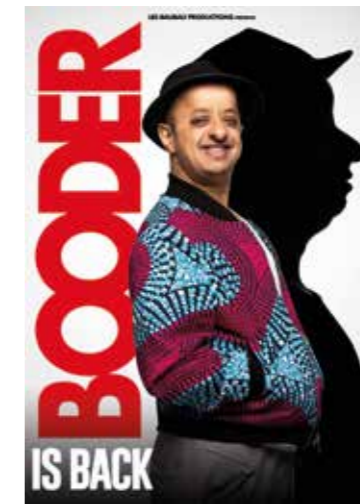
vendome-tourisme.fr

Réservation possible sur place au Minotaure ou par téléphone au 02 54 89 44 00
PROGRAMME LOIR ÉVÈNEMENTS

Booder

Samedi 25 novembre à 20h30
Le Minotaure, théâtre

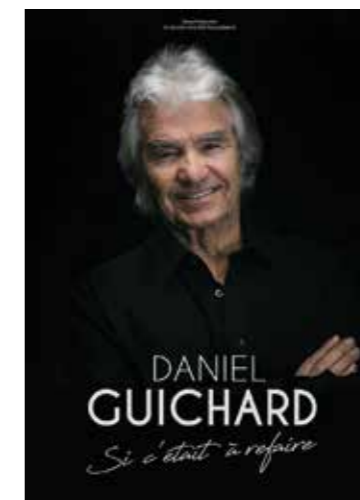
Après ses rôles au cinéma et le carton de sa pièce de théâtre « La Grande Évasion », Booder revient à ses premières amours : le one man show. Grâce à son humour toujours aiguisé, son autodérision, il vous donne son ressenti de la vie dans cette « société de beaux gosses ».



Daniel Guichard

Dimanche 10 mars à 16h
Le Minotaure, théâtre

Le chanteur vient interpréter ses plus grands succès qui donnent à la variété ses lettres de noblesse : *La Tendresse*, *Le Gitan*, *Faut pas pleurer comme ça*, *l'éternel Mon Vieux*, tout en laissant la part belle aux reprises et inédits.



Music Hall Folie 2

Dimanche 28 janvier à 16h
Le Minotaure, théâtre

Loir évènements vous propose un grand spectacle de variétés et music-hall avec les transformistes du cabaret Madame Sans Gêne, le célèbre ventriloque du Moulin rouge Marc Métral et Jeane Manson qui interprétera tous ses succès.



Chimène Badi

Dimanche 28 avril à 16h
Le Minotaure, théâtre

Qui de mieux que Chimène Badi pouvait célébrer Édith Piaf plus de 60 ans après sa disparition ? Une passion pour les beaux textes et les mélodies qui restent dans la tête et dans le cœur... Ce n'est pas seulement une immense chanteuse, c'est aussi et surtout une interprète hors du commun.



MAJORITÉ

Vendôme passionné

À mi-mandat faire toujours plus pour les Vendômois

Il n’y aura eu dans l’Histoire de notre pays que deux épisodes qui auront rendu un mandat municipal unique. Le premier fut certainement celui de l’occupation allemande où Jean Duverger et son conseil durent faire face à la horde des Allemands. Le second fut celui qui, au lendemain de notre élection, nous renvoya chez nous pour une longue période de confinement. Mais face à l’adversité nous avons répondu aux exigences de l’épidémie en ouvrant le premier centre de vaccination de France tout en travaillant à la mise en œuvre de notre programme pour être prêts le jour où la situation reviendrait à la normale. Trois ans après le bilan à mi-mandat est simple, clair, nous avons réalisé 75 % de nos promesses et le dernier quart sera achevé d’ici la fin du mandat. Que ce soit le développement de notre schéma cyclable, les travaux de rénovation énergétiques dans nos écoles et équipements sportifs, la plantation des 1 000 arbres, notre soutien aux associations, la création d’un réseau de chaleur à chaufferie bois... les exemples des réalisations que nous avons menées et achevées ne manquent pas. Cette impulsion que nous donnons à la ville est mis en musique par notre administration et il nous faut collectivement les remercier. Pour autant nous ne nous sommes pas arrêtés

à nos promesses, nous sommes allés plus loin en restaurant la tour de Poitiers et renforçant ses fortifications, en développant toujours plus d’événements (Abbaye On Ice, le Tour Vibration, les guinguettes) pour animer notre ville. Nous avons aussi décidé de construire le centre polyvalent d’activités pour offrir à nos services, et particulièrement à nos services techniques, des locaux modernisés répondant aux normes de leurs professions, mais aussi des locaux écologiques à faible empreinte carbone. Là où d’autres préféreraient des choix plus démagogiques, plus électoralistes, nous avons fait celui du bien-être de nos agents et de répondre aux enjeux auxquels nous devront faire face dans quelques années. Et le premier de ces enjeux est la maîtrise budgétaire, nos investissements ne reposent pas sur l’augmentation de taux d’imposition, et cela depuis 2014, mais sur celui d’une gestion saine et réfléchie. Notre philosophie n’est pas celle du jeu des partis, mais celle de l’intérêt des Vendômoises et des Vendômois. Nous en avons fait la clé de voute de notre action municipale au même titre que celle de la concertation.

Et c’est ce cap que nous tiendrons jusqu’à la fin du mandat.

Laurent BRILLARD et les élus de la majorité

Partageons demain

Parler environnement c’est bien, le préserver et l’améliorer c’est mieux

Les fruits et les légumes cultivés par la régie agricole de la ville, livrés le matin même sans autres intermédiaires. De quoi donc donner le sourire aux parents... quand ils ne deviennent pas les victimes collatérales, bien malgré eux, d’un drôle de paradoxe : « *Le problème, c’est que ça devient compliqué de faire aussi bien le soir ! Je n’avais pas envisagé que mon fils se plaigne parce que c’est meilleur à la cantine* », ironise un père. Malheureusement à Vendôme cela n’est que de la fiction. En effet plus aucune information du projet maraîchage municipal, quel dommage ! Les études ont démontré les impacts positifs des espaces végétalisés dans une ville. Leurs bénéfices se font ressentir à tous les niveaux : la santé, le bien-être, les relations sociales etc. Les cours d’école sont importantes dans cette stratégie parce que ce sont des lieux de proximité que tout le monde connaît. « *Elles sont aujourd’hui très bitumées, très peu ombragées, verdir ces espaces apporte de la nature qui en manque cruellement* ». La baisse des tensions grâce aux cours végétalisées est confirmée par de nombreuses recherches. Alors à Vendôme à quand un plan pluriannuel de travaux pour de nouvelles cours d’école ? Pouvons-nous aussi espérer la création d’un éco-quartier en lieu et place du secteur libéré du groupe Pasteur ? Est-ce que le projet de plan d’aménagement de ce quartier le retiendra dans son schéma ? Sur la base de ces grands principes urbains, paysagers et environnementaux nous serons plus que vigilants tout comme la population devra l’être aussi.

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

Place à Vendôme

Le renouvellement du quartier gare permettra de faire le trait d’union entre le centre-ville et le quartier des Rottes. Il est impératif que ce projet soit exemplaire. Il faut interroger les Vendômois(e)s, notamment pour la transformation du Silo. Culture(s), sport, avant-garde énergétique, c’est l’occasion, véritablement, de penser le Vendôme du futur.

Pierre FOURNET-FAYARD et Marlène GÉRARD

Vendômois naturellement

Trop d’argent public pour le Rallye cœur de France. Le Rallye est l’association la plus subventionnée de Vendôme. Nous demandons de mettre ces moyens pour les associations de sport, de culture de loisirs et de solidarité à la place de cette opération de communication. Construisons une ville du partage et de la bienveillance plutôt qu’une piste de voitures de courses.

Florent GROSPART et Annie GUELLIER

Ces tribunes n’engagent pas la rédaction.

La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01
• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Tél. 02 54 89 41 81
• ENFANCE JEUNESSE
Tél. 02 54 89 41 71
• VIE SCOLAIRE
Tél. 02 54 89 41 77
• SPORTS
Tél. 02 54 89 41 66
• PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ
Move : move-vendomois.fr
Inscription : tél. 02 54 89 43 40
Info réseau : tél. 02 54 89 41 36
• POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

Mairie Annexe

Avenue Jean Moulin
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 46 00 - Fax 02 54 77 93 15

Centre Culturel

24 avenue Georges Clemenceau
Période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16 h à 18 h 30
Mercredi : 14 h à 18 h
Vacances scolaires :
Lundi au vendredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h (sauf sorties à la journée)
Tél. 02 54 89 16 50

Centre Intercommunal d’Action Sociale (CIAS) et Centre Communal d’Action Sociale (CCAS)

37 avenue Georges Clemenceau
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h (fermé le mardi matin)
Tél. 02 54 86 47 00 - Fax 02 54 86 47 17

Centre Social

3 rue du Colonel Fabien (près de la mairie annexe)
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Tél. 02 54 89 46 20

Le Minotaure

Rue César de Vendôme
Lundi au vendredi : 13 h 30 à 18 h
Samedi : 10 h à 12 h (sauf vacances scolaires)
Réservation de salles : tél. 02 54 89 44 00
Billetterie : tél. 02 54 89 44 00
Fax 02 54 89 44 04

Maison de l’Enfance

Rue Geoffroy Martel
Accueil de loisirs Les Galopins
Mercredi : 7 h 30 à 18 h 30
Toutes les vacances scolaires : 8 h à 18 h (accueil des enfants de 3 à 13 ans)
Tél. 02 54 72 23 14

Médiathèques

Parc Ronsard
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou rendez-vous sur www.bcpv.eu
Bibliothèque des Rottes
Rue du Colonel Fabien
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur www.bcpv.eu

Point d’Accès au Droit (PAD)

37 avenue Georges Clemenceau
Tél. 02 54 86 47 77
Retrouvez toutes les structures accueillies au sein du PAD sur www.vendome.eu/pointdaccessaudroit

Point d’Accès au Numérique pour les Démarches Administratives (P@NDA)

Mairie annexe
Lundi au jeudi : 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 14 h 30 à 16 h 30
Tél. 02 54 89 46 06

Pôle Petite Enfance (PPE)

5 rue du Colonel-Fabien
Tél. 02 54 89 49 00
Les Lutins (accueil permanent)
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 89 49 20
Les Frimousses (accueil permanent)
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 89 49 21
T’Rottinette (accueil occasionnel)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 49 30
Relais parents assistantes maternelles (RPAM)
Tél. 02 54 89 49 40

Service Intercommunal du Logement Social (SILS)

Permanences
Hôtel de ville et de communauté
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
Mairie annexe des Rottes
Lundi : 8 h 30 à 12 h
Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB

Lundi : 10 h à 17 h 30 en continu
Mardi au vendredi : 14 h à 17 h 30
Tél. 02 54 89 13 00
transfo@catv41.fr

afnor
CERTIFICATION

Pour toute réclamation :
Département Qualité AFNOR Certification
11 rue Francis Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX
01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)

OPPOSITIONS

Les élus à votre écoute

Laurent Brillard

Président de la communauté d’agglomération Territoires vendômois - Maire de Vendôme
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1^{er} et 3^e mercredi de 10 h à 12 h à la mairie annexe (quartier des Rottes) et le dernier mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à la salle Gabriel Fauré (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

Benoît Gardrat

1^{er} maire-adjoint - Grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

Michèle Corvaisier

2^e maire-adjointe - Politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

Phillippe Chambrier

3^e maire-adjoint - Environnement, évaluation de l’empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

Béatrice Arruga

4^e maire-adjointe - Politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE) et à l’alimentation

Simon Houdebert

5^e maire-adjoint - Stratégie financière, élections

Agnès MacGillivray

6^e maire-adjointe - Patrimoine, archives, fonds anciens, restauration et valorisation du château, assurances et commande publique

Tural Keskiner

7^e maire-adjoint - Affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

Mintyah Mabiala-Boussi

8^e maire-adjointe - Vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

Jimmy Marcilly

9^e maire-adjoint - Politique sportive

Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - Accessibilité, inclusion

Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - Prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - Action sociale de proximité

Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - E-administration et développement du numérique (placé auprès du 1^{er} adjoint)

Partageons demain :

Permanences le 1^{er} et 3^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

Place à Vendôme :

Permanences le 2^e et 4^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

Vendômois naturellement :

vendomoisnaturellement@gmail.com



MALO NE PEUT PAS RAMASSER VOUS, OUI !

⊘ STOP AUX INCIVILITÉS ⊘

Il est interdit de laisser les déjections sur la voie publique.
Cette infraction est punie d'une amende de 135 €
(conformément à l'article R634-2 du code pénal).